



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'arrêté du 6 avril 2020 relatif aux conditions d'autorisation d'un produit phytopharmaceutique pour la gamme d'usages « amateur »,*

*Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché par reconnaissance mutuelle du produit phytopharmaceutique **ACARIDOIL JARDIN 13SL***

*de la société VIORYL S.A. CHEMICAL AND AGRICULTURAL INDUSTRY, RESEARCH*

*enregistrée sous le n° 2022-2277*

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 24 mai 2023,*

*Considérant que les emballages du produit ne permettent pas de garantir une exposition minimale de l'utilisateur non professionnel, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 6 avril 2020 précité,*

*Considérant qu'un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,*

*Considérant également qu'un risque d'effet inacceptable pour les vers de terre et autres macro-organismes du sol, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,*

*Considérant en conséquence, qu'il résulte de l'examen de la demande conformément à l'article 41 du règlement (CE) n°1107/2009 susvisé, qu'il ne peut être établi que le produit ne présente pas de risque d'effet inacceptable,*

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	ACARIDOIL JARDIN 13SL
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	VIORYL S.A. CHEMICAL AND AGRICULTURAL INDUSTRY, RESEARCH 28th km Athens-Lamia National Road 19014 AFIDNES Grèce
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	130,4 g/L - acides gras C7 à C18 et C18 insaturés sous forme de sels de potassium
Numéro d'intrant	750-2022.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Acaricide et insecticide
Gamme d'usage	Amateur / emploi autorisé dans les jardins

A Maisons-Alfort, le 10/08/2023

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)